

Dorval Brunelle. *Socialisme, Étatisme et Démocratie*. Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1983, 176 p.

Maurice Lagueux

Volume 12, Number 2, Fall 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203298ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203298ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lagueux, M. (1985). Review of [Dorval Brunelle. *Socialisme, Étatisme et Démocratie*. Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1983, 176 p.] *Philosophiques*, 12(2), 454–459. <https://doi.org/10.7202/203298ar>

* * *

DORVAL BRUNELLE. *Socialisme, Étatisme et Démocratie*. Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1983, 176 p.

par Maurice Lagueux

Au cours des dernières années, Dorval Brunelle a publié quelques ouvrages aux titres assez flamboyants comme *La Raison du Capital* ou *La désillusion tranquille*. Le titre de son dernier livre, *Socialisme, Étatisme et Démocratie*, risque, par comparaison, de paraître assez terne aux yeux de lecteurs facilement blasés par un thème aussi « usé » que celui de la démocratie, d'autant plus que, de nos jours, comme l'auteur le reconnaît volontiers dans son avant-propos, « l'usure n'affecte pas que le concept de démocratie mais aussi ceux de socialisme et d'État » (p. 9).

Toutefois, Brunelle annonce aussitôt qu'il entend contribuer pour sa part à une sorte de « rajeunissement » de cette problématique ; aussi est-ce dans cet esprit qu'il conviendra ici de lire son livre. Entendons, pour être plus précis, qu'il faut y voir avant tout une réflexion philosophique élaborée par un sociologue qui vise à renouveler le sens de quelques concepts, mais qui, il est vrai, se résout à le faire avec des moyens somme toute assez semblables à ceux auxquels recourent spontanément les philosophes les plus conventionnels. En effet, on chercherait en vain dans cet ouvrage les enquêtes empiriques, les hypothèses de travail inscrites dans un programme de recherche et les tentatives systématiques de classification ou de formalisation ; on y retrouvera aisément, par contre, les discussions critiques de thèses philosophiques, les observations ou les formules qui invitent à la réflexion et les invitations plus ou moins discrètes à opter pour les valeurs les plus favorables aux intérêts bien compris de l'humanité.

Malgré sa brièveté, l'ouvrage de Dorval Brunelle se signale, comme d'autres essais philosophiques, du reste, par l'ampleur de ses visées. Peut-être est-ce même son mérite principal que de parcourir avec une certaine agilité et en y dégagant les parallélismes les plus inattendus, des champs aussi différents que la politique constitutionnelle, la macroéconomie, la sociologie industrielle, le droit criminel et civil, la sociologie de la famille et les théories de la marginalité, sans parler de la philosophie sociale. L'unité d'inspiration est donc partout présente par-delà l'hétérogénéité des contextes, mais ce serait une erreur de penser que l'unité de l'ouvrage est assurée pour autant. Ce n'est pas sans difficulté, en effet, qu'on parvient à cerner la thèse principale que l'ensemble de ce parcours sinueux est censé établir ; essayons néanmoins de baliser ici les étapes essentielles du cheminement que le lecteur est appelé à effectuer.

Il ne fait pas de doute que le livre porte avant tout sur la démocratie ; s'il est également question, dans son titre, de socialisme et d'étatisme, c'est que, pour l'auteur, l'idéal démocratique doit se conquérir aussi bien contre l'étatisme capitaliste que contre le socialisme bureaucratique qui risquent sans cesse d'en étouffer les manifestations. L'ouvrage se compose de six chapitres encadrés par une introduction et une conclusion. Seuls l'introduction et les deux premiers chapitres prennent explicitement pour objet la *démocratie* et il faut reconnaître de plus qu'ils ouvrent peu de perspectives rassurantes pour le lecteur qui miserait sur l'avenir de celle-ci. C'est pourquoi, sans doute, à partir du chapitre trois et par une cascade de détours qui l'amènent à réfléchir successivement sur l'État, le droit, le développement et la famille, le lecteur est orienté vers la conclusion du livre où il apprendra enfin que la démocratie a bien encore un avenir mais que celui-ci repose, pour l'essentiel, sur le destin encore incertain des « nouvelles formes de contestation ».

La conviction, partout présente dans ce livre, selon laquelle le gonflement d'un État, quel qu'il soit, ne peut être que nocif pour les intérêts de la démocratie ne tarde pas à s'affirmer dès les premières pages et c'est cette conviction qui anime littéralement les discussions des deux premiers cha-

pitres. C'est que, pour l'auteur, le « grand débat » auquel la pensée politique se trouve confrontée n'est plus celui qui oppose capitalisme et socialisme mais bien celui qui oppose démocratisation et bureaucratisation, quel que soit le contexte qui a permis à celle-ci de se développer. Brunelle n'a pas de mal à montrer que le sans-gêne avec lequel les adeptes des courants politiques les plus opposés se réclament de la démocratie témoigne à rebours de ce que la démocratisation doit, pour préserver l'idéal qui la soutient, pointer dans une toute autre direction qui s'oppose à celle où s'engage une bureaucratisation qui rendrait vite impossible toute véritable démocratie.

Plus profondément, c'est Hegel qui se voit ici opposé à Marx et, selon Brunelle qui prend là-dessus Éric Weil à témoin, c'est au premier qu'aurait dû être décernée la palme de la « scientificité » (p. 56) : tout en faisant ressortir combien les vues de Weil à propos de ces deux penseurs convergent avec celles de Lukács, Brunelle voulait surtout rappeler par là que Hegel a eu au moins le mérite de prévoir correctement le devenir de l'État moderne. À vrai dire, une mention honorable aurait pu être ici même accordée à Marx qui, dès 1843, dans la deuxième partie de sa *Critique de la philosophie politique de Hegel*, dénonçait avec une lucidité exceptionnelle le danger que représentait la bureaucratie. Ce n'est toutefois qu'en conclusion de son ouvrage que Brunelle devait rendre justice à cet auteur, mais beaucoup plus parce qu'il aurait, en forçant la réflexion sur l'homme à s'inscrire au cœur même de l'histoire, ouvert la seule voie pouvant permettre de comprendre vraiment en quoi consiste une démocratisation effective.

En attendant cette conclusion, c'est à un examen de quelques analyses théoriques portant sur l'État que nous sommes d'abord conviés. Au départ, l'auteur nous assure qu'eu égard à l'objectif poursuivi, un tel « exercice » est « indispensable » (p. 70) ; on aimerait le croire sur parole, mais il demeure assez difficile de s'en convaincre. L'« exercice » en question se développe en deux temps. Dans un premier temps, une distinction est d'abord proposée, puis abondamment paraphrasée ; elle oppose, à juste titre, deux « ordres de réalité » que la notion d'État recouvre équivoquement, soit « l'État comme concept » et « l'État comme ensemble d'appareils sociaux » (p. 90 résumant les pp. 70-79). Fort de cette distinction, l'auteur peut se consacrer, en un deuxième temps, à une critique sévère des conceptions purement « instrumentalistes » de l'État que défendent avec un dogmatisme tranquille divers théoriciens marxistes d'Europe de l'Est. Il faut avouer que Brunelle se montre beaucoup plus convaincant dans son réquisitoire contre ces théories mal connues que dans sa tentative pour faire admettre que ce genre d'« exercice » apporte un éclairage neuf à l'enquête sur la démocratie qui déjà menace de piétiner.

Il en va un peu de même pour les deux chapitres suivants consacrés respectivement au droit et au développement. Bien que son rôle précis dans l'argumentation générale de l'auteur paraisse encore plus incertain que celui du précédent, le premier de ces chapitres donne lieu à quelques-unes des réflexions les plus intéressantes du livre. Le concept de « norme » y occupe une place centrale et il permet à l'auteur d'esquisser un parallèle assez inat-

tendu entre le droit et l'économie. Malgré leurs différences évidentes, du point de vue épistémologique, ces deux domaines se voient rapprochés en ceci qu'ils contribueraient également à générer les normes qui régissent les comportements individuels et sociaux. Même s'il peut paraître incongru d'associer « rédaction des lois » et « pratique d'accumulation » (à quoi se réduirait, pour Brunelle, l'essentiel de l'activité économique) et de considérer ces activités comme une « base » en regard de laquelle « interprétation » ou « sanction » des mêmes lois et « théorisation » par les économistes tiendraient respectivement lieu de « superstructure » (p. 115), cette façon de voir permet à l'auteur de jeter un regard neuf sur diverses questions qui sont rarement abordées sous cet angle. C'est ainsi que, dans la lancée de cette audacieuse réinterprétation du rapport base-superstructure, la brève section intitulée « Comment sont établies les normes ? » — qui ne répond guère, il est vrai, à la question posée par un tel titre — contient de remarquables réflexions sur les liens étroits qui se tissent entre l'économie et le droit et sur les conséquences idéologiquement conservatrices de cette imbrication.

Par contre, en abordant le chapitre suivant, Brunelle n'est malheureusement pas parvenu à contrer la menace que fait peser sur les auteurs qui s'y engagent imprudemment un thème comme celui du « développement » qui, si irrésistiblement, invite à l'étalage de lieux-communs. Sans doute n'aurait-il pas de mal à convaincre des lecteurs probablement déjà convaincus de la justesse de la plupart de ses avancées sur le développement et sur la planification, mais il ne pourra pas ici, comme dans le chapitre précédent, compter sur le caractère inédit de ces considérations pour faire oublier qu'elles ne contribuent guère au progrès de la thèse principale de l'ouvrage.

Les relations encore mal explorées de la famille et de l'entreprise font l'objet d'un dernier chapitre qui fort heureusement offre plus que le précédent. Nous y sommes invités à ne pas dissocier l'étude de ces deux « cellules » sociales car, comme Brunelle le montre de façon éloquente à l'aide de quelques exemples, l'exploitation qui s'exerce dans l'une a ses répercussions dans l'autre : c'est ainsi, par exemple, que l'ouvrier exploité à l'usine peut trouver dans sa famille l'« exutoire » où il exerce sa domination de mâle et de père (p. 165). La discussion assez fine des relations de ce type à laquelle se livre Brunelle vient d'ailleurs couronner une série d'observations qui émaillent le livre à la manière d'un leitmotiv et qui témoignent partout de l'attention qu'il porte aux conditions faites aux femmes et aux enfants mais aussi aux déviants, aux criminels et à tous les marginaux.

On ne s'étonnera donc pas de ce qu'en conclusion l'auteur en arrive à faire porter tous les espoirs associés à l'idée de démocratie par les « nouvelles formes de contestation » que ces groupes plus ou moins marginaux ont alimentées un peu partout. À ceux qu'inquiéterait le caractère passablement anarchique de leurs actions, Brunelle rétorquerait sans doute que la démocratisation, dans la mesure où elle s'oppose à la bureaucratisation, peut difficilement ne pas avoir quelque chose d'anarchique. Paralysée bien plus que favorisée par une planification économique qui obéirait aux exigences de la

rationalité bureaucratique, la cause démocratique appellerait même une sorte de « subversion de la rationalité économique » (p. 142). Puisque l'État se révèle être l'ennemi de la démocratie, il faut souhaiter l'émergence d'« une conscience collective contre l'État » (p. 156) ou celle d'un « contre-pouvoir social quelconque » (p. 160) ; et puisqu'il est question par le fait même de « redistribution du pouvoir politique entre les mains de ceux qui en sont privés » (p. 170), c'est tout le système social « et les institutions qui le portent qu'il faut chambarder » (p. 164), en particulier, c'est « une « révolutionnarisation » de l'institution familiale elle-même » (p. 165) que les adeptes de la démocratie devraient appeler de leurs vœux.

On le voit, le projet politique proposé par Dorval Brunelle est pour le moins ambitieux. Et c'est bien en mesurant toute son ampleur que l'on comprend enfin pourquoi l'État, le droit, le développement, la famille et, à vrai dire, toutes les institutions sociales devaient être parties prenantes dans cette discussion. Pourtant, les réserves formulées plus haut à propos du rôle des chapitres que l'auteur consacre à ces thèmes ne se dissipent pas pour autant, bien au contraire. Puisque la conclusion que ces chapitres devaient normalement contribuer à établir est plus ambitieuse que prévu, les quelques réflexions souvent intéressantes et suggestives qu'ils nous livrent paraissent encore moins se justifier en un lieu où il aurait bien plutôt fallu ne fût-ce que commencer à montrer pourquoi, malgré tous les échecs et les démentis antérieurs, il est permis d'attendre de la contestation des groupes sociaux marginalisés — dans laquelle Marcuse déjà avait mis ses espoirs — le début d'une solution au problème posé par la démocratisation dans un monde de plus en plus menacé par le gonflement bureaucratique des États.

C'est en vain qu'on chercherait dans le livre de Dorval Brunelle une quelconque réponse à cette interrogation pourtant légitime ; peut-être est-il suffisant qu'il invite éloquemment à réfléchir sur des problèmes subsidiaires trop souvent négligés et qu'il mette en relation de façon suggestive des problématiques qu'il n'est pas habituel d'aborder conjointement. À un niveau plus formel, le lecteur pourra apprécier un style qui le plus souvent est assez agréable et qui s'orne ça et là de quelques formules particulièrement heureuses. Le livre n'est pas exempt pour autant de phrases inutilement alambiquées qui viennent parfois gâcher au mauvais moment une argumentation qui autrement aurait pu être parfaitement claire ; de plus, on peut être agacé par quelques anglicismes et surtout par des néologismes douteux comme « indéfinition » (p. 167) et surtout « illégitimer » qu'on rencontre incidemment à la même page et qui revient tout au long de l'ouvrage.

Bref, si ce livre, assez inégal à lui-même, peut décevoir les attentes qu'il suscite ne serait-ce que par l'ampleur du projet à l'avancement duquel il laisse penser à tort qu'il va contribuer, il n'en offre pas moins aux philosophes l'occasion de vérifier que la problématique traditionnelle de la philosophie sociale pourrait se trouver *rajeunie* et enrichie au contact de la réflexion des sociologues qui peut fort bien d'ailleurs, on en a ici une preuve supplé-

mentaire, s'alimenter elle-même à la pensée des philosophes les plus classiques.

Département de philosophie
Université de Montréal

* * *